Image not found or type unknown

Facture d'eau à charge du locataire ou propriétaire ?

Par **Marion Marion**, le **01/02/2017** à **14:24**

Bonjour, je suis locataire d'un appartement depuis septembre et au bout d'un mois la chasse d'eau s'est mise à fuir. Le propriétaire en a été informé mais n'a installé un robinet pour couper l'eau qu'en novembre. La chasse d'eau à été entièrement changée par lui au début de ce mois. Nous sommes dans un petit immeuble de 2 appartements et nous payons 820 euros de loyer + charges (eau, électricité, chauffage...) mais je ne sais pas si le compteur d'eau est commun ou non. Aujourd'hui le propriétaire m'annonce une facture d'eau à 1900 euros car la consommation a explosée. Je ne sais pas si c'est du au problème de chasse d'eau mais est ce a moi de payer ou bien au propriétaire ?
Merci d'avance

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés